

Février 2019 – La création de sites internet à l'honneur.

Une réunion d'information s'est tenue le vendredi 15 février 2019 dans les locaux de la CCIMA pour présenter aux entrepreneurs wallisiens et futuniens les avantages offerts par le numérique pour le développement de leur activité.

La création d'un site internet est un investissement permettant :

- 1) d'améliorer la notoriété et la visibilité de l'entreprise
- 2) d'étendre son activité à l'extérieur
- 3) d'assurer une continuité de service
- 4) de mieux connaître sa clientèle

Pensez-y !

